

Comment Mounir Mahjoubi veut intégrer l'intelligence artificielle dans l'administration française

Mounir Mahjoubi a dévoilé mercredi les 6 projets retenus pour faire de l'intelligence artificielle "un atout pour la transformation de l'action publique". Ces derniers seront accompagnés, ces prochains mois, dans le développement d'un pilote dédié à l'administration française.

Temps de lecture : minute

22 novembre 2018

Le gouvernement serait-il en train de prendre les devants pour (enfin) utiliser l'intelligence artificielle comme un outil administratif ? Alors que Gérald Darmanin et Mounir Mahjoubi dévoilaient la semaine dernière 16 nouveaux projets qui devraient permettre à l'État de déployer une véritable transformation numérique de ses services, le secrétaire d'État chargé du numérique a présenté hier son plan d'action pour intégrer l'intelligence artificielle dans le quotidien de l'administration publique.

Son idée : mettre en avant des projets d'acteurs publics qui, couplés à l'intelligence artificielle, pourraient améliorer le travail des agents au quotidien, renforcer la relation aux usagers ou encore mieux cibler les contrôles, fluidifier les processus et aider à la décision.



À lire aussi

Les 16 projets qui promettent de moderniser l'administration française

Un appel à candidatures, lancé en juin 2018 dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, a ainsi permis de sélectionner six projets (parmi les 52 présentés) qui profiteront d'un accompagnement de 10 mois auprès des équipes de la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC) et de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP). L'objectif : leur permettre de développer un POC sur la problématique identifiée, mais aussi anticiper les éventuelles retombées que celui-ci pourrait avoir sur les métiers concernés.

Les 6 projets retenus

- Améliorer les contrôles de la police de l'environnement - porté par l'Agence française pour la biodiversité
- Détecter les occupations irrégulières des sols - porté par la Direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault

- Améliorer les traitements post-opératoires - porté par le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse
- Détecter les restaurants présentant des risques sanitaires - porté par la Direction générale de l'alimentation
- Mieux maîtriser les risques et activités nucléaires - porté par l'Autorité de sûreté nucléaire
- Répondre rapidement aux questions des usagers grâce à un Voice Bot - porté par le Centre national Chèque emploi associatif

À la fin de la période d'accompagnement, une évaluation basée sur des retours de tests utilisateurs, la maturité de l'IA développée ou encore l'appréhension des impacts métier induits permettra de déterminer si chaque POC a vocation à être déployé en conditions réelles.